

Compte rendu de la réunion du bureau du CRPM du 2 octobre 2020 à 9h30 en visioconférence

Présents : Jean-Robert Raviot, Stephanie Dijoux, Graham Roberts, Pascale Cohen, Lucia Quaquarelli,

Excusé : graham Roberts

Ordre du jour :

- Bilan financier
- Rattachement des doctorants
- Création d'une collection aux presses de Nanterre
- Questions diverses

Bilan financier :

Un certain nombre de dysfonctionnements ont été constatés par Lucia Quaquarelli, responsable financière du CRPM, dans le report des dépenses et des recettes des années précédentes. Le versement du budget de l'année 2 du projet UPL « Le global peut-il produire de la communauté ? » n'a pas encore été effectué.

La suppression des activités en présentiel a généré un reliquat qui nous permet d'augmenter la subvention prévue habituellement pour l'aide à la publication des doctorats. Elle passe à 1000€ à prendre sur les crédits de l'année 2020.

Une fois les anomalies réglées, les comptes sont à jour et le CRPM a pu financer toutes les activités et publications prévues.

Rattachement des doctorants

Cette année l'ED 141 refuse que les doctorats de droit puissent être dirigés par des chercheurs qui appartiennent à une autre ED comme c'est le cas de Stephanie Dijoux et Kerstin Peglow.

La question est urgente car les inscriptions en doctorat se closent le 8 novembre. La question est transmise à la Vice-présidence à la recherche. Elle pourrait également concerner les collègues d'économie allemande membres du CRPM et met en péril la dimension transdisciplinaire et pluridisciplinaire de l'UR..

Création d'une collection aux presses de Nanterre

Contact a été pris avec les presses universitaires de Nanterre pour la création d'une nouvelle collection du CRPM qui corresponde à la politique de recherche transdisciplinaire du l'UR. Rendez-vous est pris pour le 10 novembre. Une réflexion est lancée auprès des membres de l'UR pour trouver un nom à cette collection.

Questions diverses

Cette année, du fait de la grève des transports et de la crise du COVID, l'assemblée générale annuelle n'a pas pu avoir lieu en début d'année. La liste des membres est mise à jour, une date est fixée : le 4 décembre et l'ordre du jour est préparé.